Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 828

Artikel: Collisions estivales
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022968

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 828 7 août 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Géo Meylan
Charles-F. Pochon

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 25 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

828

Domaine public

Collisions estivales

La pause estivale, c'est aussi une actualité politique plus calme. Pourtant les hasards de l'information provoquent parfois des collisions qui, malgré les fortes chaleurs, incitent à la réflexion. Ainsi, en l'espace d'une semaine, trois informations ont mis en évidence des données importantes tout à la fois pour la politique énergétique, la politique des transports et la protection de l'environnement.

Première information. Selon une étude de la Banque Populaire Suisse, un Suisse sur huit vit de l'automobile: 300 000 emplois dans la vente, les réparations, le transport routier, sans compter la construction et l'entretien des routes, l'administration et les assurances. Ce qui fait de l'industrie automobile au sens large le plus important employeur du pays, alors même que depuis dix ans — fermeture de l'usine de montage de General Motors à Bienne — on ne construit plus de voitures en Suisse. En 1985 plus de 15 milliards de francs ont été dépensés pour le trafic routier, une somme qui dépasse 10% de la consommation privée.

Deuxième information. Elle provient de l'Union suisse des centrales d'électricité. Une famille de quatre personnes disposant d'un appartement de quatre pièces et roulant avec une voiture de cylindrée moyenne consomme 35 000 kWh par an; l'automobile à elle seule dévore 15 000 kWh.

Troisième information. Dans plusieurs régions du pays, notamment dans les grandes villes, la pollution de l'air dépasse déjà les valeurs-limites prescrites par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air, en vigueur depuis le 1er mars de cette année.

Voilà trois états de fait qui peuvent provoquer des réactions diverses. Laissons de côté les réactions stupides qui, comme telles, qualifient leurs auteurs; ainsi celle de l'Automobile-Club de Suisse qui exige le réexamen rapide des normes de l'Ordonnance sur la protection de l'air: le fait que ces normes sont déjà dépassées par la réalité prouverait à quel point elles sont irréalistes; assouplissons donc les prescriptions pour les rendre compatibles avec le niveau de pollution.

Il reste que ces états de fait illustrent bien les contradictions auxquelles nous sommes confrontés: détenteurs d'un véhicule à moteur pour la majorité d'entre nous, tout à la fois avides de déplacements et contraints à la mobilité, et revendiquant tous par ailleurs un environnement agréable.

Ces contradictions révèlent le tissu complexe d'interdépendances dans lequel nous sommes pris. Elles rendent vaines les solutions simples, sectorielles — au nom de l'emploi, ne touche pas à la bagnole — ou globale — rêve d'un retour à une situation antérieure idyllique. La seule chance de sortir de l'impasse, de trouver des majorités pour appuyer les mesures indispensables, c'est d'expliquer très concrètement et très précisément les enjeux: quels intérêts seront touchés pour quelles raisons et comment les désavantages que subiront certains groupes seront compensés; quel sera le coût des mesures à prendre et comment sera-t-il couvert; quels inconvénients sont prévisibles si les tendances actuelles persistent?

Bref il s'agit de parler vrai, de dépasser les slogans faciles et de bannir les solutions à court terme. Par exemple, en établissant pour les collectivités publiques et, pourquoi pas?, pour les entreprises privées une comptabilité écologique (voir en page 2). Du pain sur la planche pour les partis politiques et les candidats aux prochaines élections fédérales. L'échéance est proche. **J. D.**

Ah! les beaux jours

A partir du numéro **829**, qui sortira de presse le **28 août**, DP reprendra son habituel rythme hebdomadaire. Merci à tous nos lecteurs qui nous ont permis d'aménager cette traditionnelle semi-pause estivale, toujours bienvenue.